



**HAL**  
open science

## Les vêtements liturgiques dits de saint Edme : témoins artistiques et reliques historiques

Julie Glodt

► **To cite this version:**

Julie Glodt. Les vêtements liturgiques dits de saint Edme : témoins artistiques et reliques historiques. Bulletin de la Société d'Histoire et d'Archéologie de l'arrondissement de Provins, 2020, 174. hal-03931666

**HAL Id: hal-03931666**

**<https://hal.science/hal-03931666v1>**

Submitted on 27 Apr 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# *Les vêtements liturgiques dits de saint Edme : témoins artistiques et reliques historiques*

« La chasuble de Saint-Edme, qui est une relique respectable en même temps qu'un témoignage historique, est encore un spécimen très-curieux de l'art des brodeurs orientaux et français du moyen-âge<sup>1</sup> ». Bien que cette attribution soit infondée et largement erronée<sup>2</sup>, Amédée Aulfavre et Charles Fichot avaient bien compris, dès le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, la double nature de la chasuble dite de saint Edme, à la fois relique attribuée à un saint<sup>3</sup> et témoin exceptionnel de la production de textiles médiévaux. Cette chasuble est en outre un de rares vêtements ecclésiastiques anciens dont l'histoire est renseignée par une documentation relativement abondante, en amont et en aval de la Révolution française.

Depuis 2003, le Musée de Provins et du Provenois conserve un ensemble de pièces textiles, comprenant une chasuble<sup>4</sup>, une étole, un manipule et un bonnet<sup>5</sup>, issu de l'église Saint-Quiriace et traditionnellement attribué à saint Edme, archevêque de Cantorbéry, réfugié en France, où il décède en 1241. Dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, Charles Rohault de Fleury érige cet ornement en paradigme de la paramentique médiévale, aux côtés d'autres vêtements fameux, tels que la chasuble de saint Yves à Louannec (XIII<sup>e</sup> siècle), ou encore celles attribuées à saint Dominique (XIV<sup>e</sup> siècle) et à saint Pierre martyr à Toulouse (XIII<sup>e</sup> siècle)<sup>6</sup>. Dès 1897, la chasuble fait partie des premiers textiles classés

au titre des Monuments Historiques, aux côtés des trois autres vêtements cités précédemment. Au XX<sup>e</sup> siècle, les ornements dits de saint Edme ont été mis en valeur par de nombreuses expositions, tantôt comme simples éléments de contexte historique<sup>7</sup>, tantôt comme témoins de la production textile hispano-arabe<sup>8</sup>. D'autres expositions proposaient encore de les replacer dans le contexte des trésors ecclésiastiques<sup>9</sup>. L'historiographie de cette chasuble est donc relativement précoce et abondante<sup>10</sup>. Dans cet article, nous souhaitons d'abord étudier l'étoffe de la chasuble, élément majeur de cet ensemble, pour repenser sa datation à l'aune des récentes études la concernant. Puis nous tâcherons de restituer ces ornements dans leur contexte dévotionnel, avant et après la Révolution.

## *Un témoin de la production textile hispano-arabe*

La chasuble, qui est le vêtement de dessus porté par le prêtre lors de la célébration de l'Eucharistie, adopte une forme conique sans autre ouverture que celle pour passer la tête (Fig. 1). Elle est taillée

1 Amédée AUFAUVRE, Charles FICHOT, *Les Monuments de Seine-et-Marne : description historique et archéologique et reproduction des édifices religieux, militaires et civils du département*, Paris, A. Aulfavre et C. Fichot, 1858, p. 126.

2 Il n'y aucune « broderie » à proprement parler sur cette chasuble. Et nous verrons que l'étoffe principale a probablement été tissée en Espagne.

3 La chasuble est notamment citée dans Marie-Madeleine GAUTHIER, *Les Routes de la foi : reliques et reliquaires de Jérusalem à Compostelle*, Fribourg-Paris, Office du Livre-Bibliothèque des arts, 1983, p. 40.

4 Inv. MP 1173.

5 La chasuble était également accompagnée d'une pantoufle qui a été volée en 1855, voir A. AUFAUVRE, Ch. FICHOT Charles, *op. cit.*, p. 126.

6 Charles ROHAULT DE FLEURY, *La Messe : études archéologiques sur les monuments*, t. VII, Paris, Vve A. Morel, 1888, p. 168-169 et t. VIII, Paris, Vve A. Morel, 1889, pl. DCVII (dessin du père Didier, missionnaire de Pontigny).

7 *Notre-Dame de Paris : 1163-1963* [exposition du 8<sup>e</sup> centenaire, Sainte-Chapelle de Paris, 1963], [Paris], [Direction des archives de France], 1963, n<sup>o</sup> 43-45 ; *La France de saint Louis : 7<sup>e</sup> centenaire de la mort de saint Louis* [exposition Paris, Palais de Justice, 1970-1971], [Paris], Archives nationales, 1970, n<sup>o</sup> 58-60, p. 49.

8 *The Arts of Islam*, [expos. Londres, Haymard Gallery, 1976], [Londres], Arts council of Great Britain, 1976, n. 12, p. 78 ; *The Art of Medieval Spain, A. D. 500-1200*, [expos. New-York, Metropolitan Museum of Art, 1993], New York, Metropolitan Museum of Art, 1993, n. 57, p. 107 ; *Maroc médiéval : un empire de l'Afrique à l'Espagne* [expos. Musée du Louvre, oct. 2014-janv. 2015], Paris, Musée du Louvre-Hazan, 2014, p. 96-97.

9 *Les Trésors des églises de France* [expos., Musée des arts décoratifs, Paris, 1965], Paris, Caisse nationale des Monuments Historiques, 1965, (2<sup>e</sup> éd.), n. 113-115, p. 54-55 ; *Trésors sacrés, trésors cachés : patrimoine des églises de Seine-et-Marne*, [expos. 1988, Paris, Musée du Luxembourg], Melun, Ed. du Comité départemental du patrimoine de Seine-et-Marne, 1988, p. 62-63.

10 Signalons en outre un colloque, organisé le 17 juin 2017 par les amis de Pontigny sur saint Edme de Pontigny et au cours duquel Terryl Kinder, professeur émérite de l'Université Saint-Michel dans le Vermont, aux États-Unis, a présenté une communication sur « Les vêtements et ornements liturgiques de saint Edme ».



Fig. 1 : Provins, musée de Provins et du Provinois, chasuble, étole et manipule dits de saint Edme, photo O. Deforge, ©Ville de Provins.

dans un lampas lancé, à fond taffetas, de couleur vert clair, qui présente des motifs de perroquets affrontés deux-à-deux<sup>11</sup>. Ce couple d'oiseaux est inscrit dans une rouelle, ou médaillon, ornée sur son pourtour d'inscriptions coufiques en miroir. Cette inscription a été lue une première fois par l'abbé Reinaud, pour Aufauvre et Fichot. En 1988, Odile Valansot propose d'y lire : « *La Grandeur est à Dieu*<sup>12</sup> ». Les rédacteurs du catalogue de l'exposition *Maroc médiéval* transcrivent : « *La gloire / puissance à [?] Dieu*<sup>13</sup> ». Les rouelles sont réunies en quatre points par une fleurette à huit pétales, ceinte d'un médaillon perlé. Des losanges curvilignes sont formés par l'intersection des rouelles. Ils contiennent un motif polylobé orné de palmettes imbriquées formant une étoile à huit branches, avec, au centre, une rosette à huit pétales (Fig. 2).

La présence d'un tissu d'origine islamique dans les sacristies médiévales ne doit pas surprendre : à partir du milieu du Moyen Âge certains textiles étaient en effet



Fig. 2 : Détail de la chasuble dite de saint Edme, photo O. Deforge, ©Ville de Provins.

importés, puis copiés, à partir de centres de production prestigieux répartis autour de la Méditerranée. Certains inventaires médiévaux mentionnent parfois explicitement cette provenance : « *opere Saraceno*<sup>14</sup> » ou « *de bons ouvraiges de sairazins*<sup>15</sup> », écrit-on par exemple à Londres ou à Dijon. Ces mentions

11 Pour l'analyse technique de cette étoffe, on peut se reporter à la notice d'Odile Valansot dans *Trésors sacrés, trésors cachés*, op. cit., p. 62.

12 *Ibidem*.

13 *Maroc médiéval*, op. cit., p. 96.

14 Louise SYLVESTER, Mark CHAMBERS, Gale OWEN-CROCKER (éd.), *Medieval Dress and Textiles in Britain : a Multilingual Sourcebook*, Woodbridge, Boydell Press, 2014, p. 90-99 : « Inventaire de la cathédrale Saint-Paul Londres, 1245 », p. 92.

15 Bernard PROST, « Le trésor de l'Abbaye Saint-Bénigne de Dijon », *Mémoires de la Société bourguignonne de géographie et d'histoire*, t. 10, 1894, p. 7-27 : « Inventaire de 1395 », p. 21.

d'origine devaient aider à distinguer les différents vêtements et parements entre eux. Elles permettaient aussi certainement de mettre en avant l'origine lointaine des étoffes.

D'autres documents mentionnent des motifs d'oiseaux affrontés, inscrits dans un cercle, voisins de ceux de la chasuble de saint Edme. La cathédrale de Cambrai compte par exemple en 1365 « *II dras pour mettre devant l'autel, dont li uns est de camocas a oyselés d'or et li autres de drap d'or a ootiaus et an casquin II oysiaus*<sup>16</sup> ». On recense en 1395 dans l'abbatiale Saint-Bénigne de Dijon « *un drap de soye vert, ouvré d'osteaulx d'or et a deux oiseaux dedans* » et « *un drap de soye perse, viefs, à petits osteaux d'or, deux oiseaux dedans*<sup>17</sup> ». Une composition similaire est observable sur une étoffe de soie verte conservée au Victoria and Albert Museum de Londres<sup>18</sup>. Elle est ornée d'oiseaux affrontés dans une rouelle, inscrite d'écritures coufiques, signifiant « *Gloire et prospérité* ». Acquisée en 1898 par le musée, ce tissu a été daté du XIII<sup>e</sup> siècle et attribué à l'Égypte par Albert Kendrick<sup>19</sup>. Le Musée national du Moyen Âge conserve encore un fragment de la même étoffe, que Sophie Desrosiers attribue à l'Égypte ou à la Syrie du XIII<sup>e</sup> siècle (Cl. 21854)<sup>20</sup>. Ces motifs sont d'un usage très répandu autour de la Méditerranée.

Ils sont importés, copiés, adaptés par différents centres de tissage, si bien qu'il est parfois difficile d'attribuer une étoffe à une aire de production sur la seule base de l'analyse iconographique. Toutefois, en comparant la chasuble de Provins avec la reliure d'un manuscrit du XII<sup>e</sup> siècle conservé dans les archives de la cathédrale de Salamanque, les rédacteurs du catalogue *Maroc médiéval* proposent d'attribuer cette étoffe à la production espagnole<sup>21</sup>.

Certains inventaires de trésors sont également sensibles à la présence d'écritures arabes. Celui de

la cathédrale de Châlons-en-Champagne mentionne en 1410 un « *drap d'or damassé, où sont des lettres arabes dorées et des roues dorées d'origine arabe*<sup>22</sup> ». On trouve dans le trésor de la cathédrale d'Amiens en 1419 un « *autre parement rouge orné de broderies, à la façon d'ailes jointes, et il y a là de grandes lettres arabes*<sup>23</sup> ». À partir du XIII<sup>e</sup> siècle, les inscriptions jouent un rôle diminuant dans les textiles d'origine islamique : l'écriture pseudo-coufique, angulaire et raffinée, devient purement ornementale et ne porte plus de message<sup>24</sup>. Ces écritures sont reprises par des ateliers européens, tels que celui de Lucques d'où est sorti à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle ou au début du XIV<sup>e</sup> siècle un diapre vert, broché d'or, orné de quadrupèdes et d'aigles dont la poitrine est décorée d'inscriptions pseudo-coufique<sup>25</sup>. Contrairement à la chasuble de Biville (XIII<sup>e</sup> siècle), ornée en son extrémité inférieure d'une bande ornementale pseudo-coufique, il est remarquable que celle de Provins porte de véritables inscriptions, ce qui suggère une datation plus ancienne. Florence Lewis May interprète en effet les inscriptions comprises dans un cercle comme un élément caractéristique de la production textile de l'Espagne du XII<sup>e</sup> siècle<sup>26</sup>.

Dès le XIX<sup>e</sup> siècle, l'étoffe de la chasuble a été accordée au XIII<sup>e</sup> siècle, date connue du ministère et de la mort de saint Edme<sup>27</sup>. Cependant la production de l'étoffe, la confection de la chasuble et l'usage liturgique de ce vêtement n'ont probablement pas été concomitants. Aussi, les comparaisons stylistiques et la présence d'écritures coufiques invitent à élargir la datation de l'étoffe du XII<sup>e</sup> au XIII<sup>e</sup> siècle.

16 Chrétien DEHAINES, *Documents et extraits divers concernant l'histoire de l'art dans la Flandre l'Artois et le Hainaut avant le XI<sup>e</sup> siècle*, Lille, L. Danel, 1886, p. 453. Oiseau : rosace, médaillon (DMF).

17 B. PROST, art. cit., p. 24.

18 Londres, Victoria and Albert Museum, Inv. n. 816-1898.

19 Albert F. KENDRICK, *Victoria and Albert Museum, Department of textiles. Catalogue of muhammadan textiles of the medieval period*, Londres, Pub. under the authority of the Board of Education, 1924, n. 956, p. 39 et pl. IX.

20 Sophie DESROSIERS, *Soieries et autres textiles de l'Antiquité au XVI<sup>e</sup> siècle*, Paris, RMN, 2004, n. 156, p. 292-294. Un autre fragment se trouve au Kunstgewerbemuseum, Berlin : voir Otto VON FALKE, *Kunstgeschichte der Seidenweberei*, Berlin, Wasmuth, 1913, t. 1, p. 118.

21 *Maroc médiéval, op. cit.*, p. 96. L'hypothèse d'un rattachement au groupe de Bagdad leur semble moins probable en raison du monochromatisme de l'étoffe et de l'absence de filés métalliques.

22 Paul PELICIER et Alfred DARCEL, « Inventaire des meubles et bijoux de la cathédrale de Châlons en 1410 », *Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques et scientifiques*, t. 2, 1886, p. 161 : « *Item, pannus aureus de damasco, ubi sunt littere auree sarracene et rote auree de opere sarraceno [...]* ».

23 Joseph GARNIER, « Inventaires de la cathédrale d'Amiens », *Mémoires de la Société des antiquaires de Picardie*, t. 10, 1950, p. 276-347, à la p. 346 (inventaire de 1419) : « *Item aliud paramentum rubeum operatum cum brodatura in similitudinem alarum connexarum et sunt ibi magne littere arabie* ».

24 Sheila BLAIR, « Inscriptions on medieval islamic textiles », dans *Islamische Textilkunst des Mittelalters : Aktuelle Probleme*, [actes du congrès, 10 et 11 novembre 1995, Riggisberg], Riggisberg, Aebegg-Stiftung, 1997 (Riggisberg Berichte, 5), p. 96-104.

25 Lyon, Musée des Tissus, MT 21990, fragments de chasuble, 187 sur 87 cm.

26 Florence Lewis MAY, *Silk Textile of Spain, eight to fifteenth century*, New York, Hispanic Society of America, 1957, p. 33 et fig. 19, p. 31.

27 Charles de Rohault de Fleury émet pourtant des réserves à choisir une datation au XIII<sup>e</sup> siècle : « J'avoue même, si la tradition n'était pas aussi expresse et si les données traditionnelles n'avaient plutôt tendance à vieillir, j'avoue que je daterais cette chasuble du XII<sup>e</sup> siècle » (Ch. ROHAULT DE FLEURY, *op. cit.*, p. 168).



Fig. 3 : Planche issue de Aufaivre Amédée, Fichot Charles, Les Monuments de Seine-et-Marne : description historique et archéologique et reproduction des édifices religieux, militaires et civils du département, Paris, A. Aufaivre et C. Fichot, 1858, p. 127.

La chasuble est également ornée d'éléments indigènes : un galon souligne le bord inférieur, le col et forme les orfrois, constitués d'une colonne verticale et d'éléments obliques, sur les deux faces du vêtement. Si le dessin produit par Amédée Aufauvre et Charles Fichot montre clairement des motifs de quadrupèdes ailés, de lions affrontés ou de fauves chassant un cerf dans des rinceaux, ceux-ci sont aujourd'hui difficilement lisibles (Fig. 3). D'après ces mêmes auteurs, ce galon serait issu de la production française du XIII<sup>e</sup> siècle et témoignerait d'une restauration postérieure<sup>28</sup>. L'exposition des *Trésors des églises de France* l'attribue même au XIV<sup>e</sup> siècle<sup>29</sup>. L'étole et le manipule sont tous deux taillés dans un galon réalisé aux plaquettes présentant un décor géométrique, de losanges et de croix grecques pour l'étole, de losanges et de fleurettes pour le manipule. Ces motifs sont très répandus : il s'en trouve aussi bien sur le galon de la chasuble dite de Thomas Hélye à Biville que sur ceux de la chasuble dite de saint Pierre de Vérone à Toulouse, toutes deux attribuées au XIII<sup>e</sup> siècle<sup>30</sup>.

### Une relique au cœur de la vie religieuse provinoise

Archevêque de Cantorbéry, Edme ou Edmond Rich d'Abingdon (1174-1241) s'attire la haine du roi d'Angleterre et, suivant l'exemple de son prédécesseur saint Thomas Beckett, trouve refuge en France en 1240. Il séjourne d'abord à l'abbaye de Pontigny, puis au monastère de Soisy, où il meurt le 16 novembre 1241. Gui de Villenauxe, abbé de Saint-Jacques de Provins, aurait été présent au moment de sa mort et aurait déposé dans son abbaye certaines reliques du prélat, y compris une partie de ses vêtements liturgiques<sup>31</sup>. Dès sa mort, Edme fait l'objet d'une grande révérence. Il est canonisé cinq

ans plus tard par Innocent IV<sup>32</sup>. D'après la tradition, la chasuble, l'étole et le manipule auraient été préservés dans l'abbaye Saint-Jacques de Provins à partir de cette date. Il est en tout cas certain, comme nous le verrons par la suite, qu'ils s'y trouvaient pendant la Révolution<sup>33</sup>.

La présence de reliques dans cette abbaye encourage la création d'une confrérie dédiée au saint anglais. Elle est instituée le 21 novembre 1556 par Nicolas Blavot, Nicolas Rayer et Jehan Hamart, marchands de Provins. Elle est renouvelée en 1672 et réformée en 1719 par les religieux de Saint-Jacques qui imposent aux confrères de fonder une messe basse le premier dimanche de chaque mois<sup>34</sup>. Cette confrérie regroupait les « *pèlerins et pèlerines qui ont fait et accompli le voyage de Mgr saint Edme, au lieu de Pontigni*<sup>35</sup> ». Si rien n'est clairement spécifié dans les notes du chanoine Ythier à propos des rapports entre la confrérie et les reliques, notamment textiles, Aliette de Maillé fait de ce groupe pieux une « *garde d'honneur* » formée autour de la chasuble<sup>36</sup>. D'après E. Ditsch, le jour de la fête de saint Edme, après les vêpres, « *l'officiant faisait baisser le bonnet de Saint Edme et le posait sur la tête des confrères et des dévotes qui étaient rangés à genoux devant la nef*<sup>37</sup> ». Un pouvoir de guérison était concédé à ce bonnet : on invoquait notamment saint Edme contre le mal de tête.

C'est à un « *notable provinois* », Nicolas-Pierre Ythier (1737-1809), ancien doyen de l'église Saint-Quiriace de Provins<sup>38</sup>, que l'on doit la

28 A. AUFAUVRE, Ch. FICHOT Charles, *op. cit.*, p. 126.

29 *Les Trésors des églises de France*, *op. cit.*, n. 113-115, p. 54-55.

30 Pour comparer, on pourra encore consulter Josiane PAGNON (éd.), *File le temps, reste le tissu : ornements liturgiques de la Manche*, [expos., Archives départementales de la Manche, Saint-Lô, Centre d'art sacré – Musée de la vie monastique, Saint-Hilaire du Harcouët, Maison de l'Ange, Saint-André-de-Bohon, 2008], Saint-Lô, Conseil général de la Manche, 2010 ou encore Sophie DESROSIERS, Isabelle BÉDAT, « Vêtements liturgiques et textiles découverts dans six tombes du narthex », dans Élisabeth LORANS (dir.), *Saint-Mexme de Chinon, I<sup>er</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, Paris, Éd. du CTHS, 2006, p. 352-391.

31 Aline PICHON, *L'Abbaye de Saint-Jacques de Provins, 1157-1350*, mémoire de master, Paris-1, 1991, p. 30, d'après BM Provins, ms. 148, Félix BOURQUÉLOT, *Provins : notes et documents recueillis pour servir à une histoire de cette ville et rangés par ordre chronologique*, t. 2 : 1200-1249, p. 404.

32 Henri BOUVIER, *Histoire de l'Église et de l'ancien archidiocèse de Sens*, t. 2 : de 1122 à 1519, Paris, A. Picard, 1906, p. 222.

33 D'autres vêtements attribués à saint Edme, à savoir un manipule, une étole, des chausses, une mitre, une ceinture et un parement de manches, sont conservés au trésor de la cathédrale de Sens. Ils auraient été trouvés en 1749 dans la châsse de saint Edme à Pontigny et appartiendraient aux ornements liturgiques dont le corps du saint fut revêtu lors de la translation faite en 1247 en présence du roi Louis IX. Mis en vente en 1835 par l'abbé Cabias, curé de Pontigny, ils ont été achetés par le comte de Bastard, puis donnés au trésor de Sens en 1884 par sa veuve.

34 BnF, ms. Champagne 25, fol. 165 v (Notes de Nicolas-Pierre Ythier pour son *Histoire ecclésiastique de Provins*).

35 *Ibidem*.

36 Aliette de MAILLÉ, *Provins : les monuments religieux*, Paris, Éditions d'art et d'histoire, 1939, t. I, p. 147.

37 Edmond DITSCH, *Guide-itinéraire descriptif, historique et archéologique de Provins, de ses monuments et curiosités*, Provins, Ch. Louage, 1905, p. 137. Malheureusement l'auteur ne précise pas ses sources.

38 Nicolas-Pierre Ythier est chanoine de Saint-Quiriace à partir de 1758. Il accède à la prêtrise en 1762. En 1775, il devient doyen puis théologal de Saint-Quiriace. Il est le premier curé concordataire de Provins en 1803. Voir Michèle Bardon, « Souvenirs de Nicolas-Pierre Ythier chanoine de Saint-Quiriace de Provins (1758-1767) », *Bulletin de la Société d'Histoire et d'archéologie de Provins*, t. 146, 1992, p. 41-62 et EAD. « Un notable provinois : le chanoine Nicolas-Pierre Ythier (1737-1809) », *Bulletin de la Société d'Histoire et d'archéologie de l'arrondissement de Provins*, t. 160, 2006, p. 33-49.



Fig. 4 : Médiathèque de l'architecture et du Patrimoine, MH0014661, photographie prise par les frères Neurdein, peut-être avant 1905.

préservation de cet ornement à travers les soubresauts de la Révolution française. Le 9 février 1797, dans la « maison Jacques de Provins », il se porte acquéreur de la chasuble pour la somme de trois livres<sup>39</sup>. Alors qu'une très faible valeur marchande est attribuée à cette « vieille chazuble » ; la mise à prix est de 50 sous ; cet achat est très certainement motivé par l'excellente connaissance de l'histoire locale que

39 Archives Départementales (AD) Seine-et-Marne, 1 Q 1691, fol. 117 v : « Item une vieille chazuble dite de saint Theme, très usée et ses dépendances, mis à prix à cinquante sols et adjugés après plusieurs enchères audit citoyen Ythier, demourant à Provins, moyennant trois livres ». Il s'agit de la plus petite enchère pour les biens issus de l'abbaye Saint-Jacques. Le fait que la vente se déroule dans l'ancienne abbaye Saint-Jacques, certifie qu'elle s'y trouvait effectivement avant la Révolution.

l'ancien doyen a acquise en rédigeant l'*Histoire ecclésiastique de Provins*<sup>40</sup>.

Un procès-verbal de visite pastorale de 1878 nous apprend qu'il existe à cette époque à Saint-Quiriace une confrérie de saint Edme qui est la « continuation de la confrérie du même nom à Saint-Jacques ». Le document précise : « C'est M. Ythier qui l'a organisée<sup>41</sup> ». Ainsi entre 1803, année où il redevient curé de Saint-Quiriace et 1809, date de sa mort, Nicolas-Pierre Ythier dépose la chasuble et les autres reliques de saint Edme dans son église et reconstitue une confrérie autour d'elles, dans une

40 BM Provins, ms. 108-122.

41 AD Seine-et-Marne, 2 V 32.

remarquable continuité avec la pratique religieuse d'Ancien Régime dont il s'était fait l'observateur et l'historien<sup>42</sup>.

La chasuble réapparaît dans les archives cinquante ans plus tard, dans une lettre d'Auguste Allou, évêque de Meaux, adressée au curé de Saint-Quiriace. L'évêque demande en effet au curé de ne plus l'exposer excessivement au regard des curieux et de la placer dans une vitrine : « *Je vous engage à ne pas vous montrer si facile pour les curieux et même pour les pieux visiteurs*<sup>43</sup> ». L'évêque invoque deux raisons, la première est religieuse : la chasuble et le bonnet « *sont de véritables reliques d'un ordre secondaire et méritent le plus grand respect*<sup>44</sup> » ; la seconde témoigne d'un souci patrimonial précoce : ce sont des objets fragiles, susceptibles de se dégrader rapidement. Une photographie prise par les frères Neurdein<sup>45</sup>, probablement avant 1905, montre la chasuble, le manipule et l'étole disposés sur un portant triangulaire, et placés derrière une vitrine dont on voit les reflets, avec une mitre et un reliquaire dans lequel se trouve aussi le bonnet (Fig. 4). Les vœux de l'évêque de Meaux semblent donc partiellement respectés. En revanche en 1939, Alette de Maillé déclare que la chasuble est devenue « *une pièce de musée, que le sacristain sort de l'armoire pour la faire admirer aux touristes*<sup>46</sup> ». Il semble donc que depuis cette première admonestation, on ait difficilement résisté à l'envie d'exhiber cette pièce exceptionnelle aux regards des visiteurs.

Dans sa lettre de 1854, Auguste Allou commande encore au curé de Saint-Quiriace de ne se servir de la chasuble que « *le jour de la fête du saint, et à la messe seulement*<sup>47</sup> », excluant ainsi les cérémonies se déroulant à l'extérieur de l'église<sup>48</sup>. Il est saisissant d'imaginer qu'il y a moins de deux siècles, ce vêtement médiéval était porté pour la célébration de l'eucharistie par le curé de Saint-Quiriace. Ainsi, le jour de la fête, le célébrant portait un vêtement dans lequel saint Edme avait, croyait-on, célébré la messe lui-même. La symbolique est puissante : la sacralité

du vêtement acquise au contact du corps du saint médiéval est en quelque sorte réactivée pendant la messe et rejaillit sur le curé. Ainsi, loin d'être une relique cachée, séparée du mobilier liturgique, la chasuble de saint Edme était, au moins au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, pourvue d'un véritable rôle actif dans le déroulement du rituel. L'emploi, même ponctuel, de ce vêtement expliquerait alors les traces de raccommodage et de rapiéçage que porte la chasuble, notamment de part et d'autre de l'orfroi central<sup>49</sup>.

L'analyse technique de la chasuble et sa datation est une affaire de spécialistes et nous ne saurions que renvoyer le lecteur à la notice d'Odile Valansot. Par cet article, nous avons seulement voulu confronter les fruits des dernières recherches à ce sujet. Pendant très longtemps, la chasuble a été datée à partir du saint personnage auquel elle est attribuée : saint Edme, mort en 1241. Cette démarche ne saurait être pertinente quand on sait la propension du Moyen Âge à réutiliser et à conserver des textiles anciens. L'étoffe principale de la chasuble pourrait bien être un témoignage, remarquablement bien conservé, de la production hispano-arabe de la fin du XII<sup>e</sup> siècle.

Ce vêtement est aussi exceptionnel par la qualité de la documentation qui le concerne. Certaines archives ont permis de le replacer dans l'intense contexte dévotionnel et liturgique qui devait être le sien avant et après la Révolution. Sa présence à Saint-Quiriace au début du XIX<sup>e</sup> siècle a suscité la création d'une confrérie autour d'elle, dans le prolongement des dévotions d'Ancien Régime. Portée par le curé à l'occasion de la fête du saint, la chasuble devait aussi être un élément visuel marquant de la vie religieuse provinoise.

Dans les années 1980, la chasuble et les autres éléments textiles qui l'accompagnent furent transférés dans l'ancien Hôpital général au couvent des Cordelières, lorsque ce bâtiment devint une annexe de la BnF. Ces objets ont été ensuite déplacés dans une réserve du centre hospitalier Léon Binet<sup>50</sup>. Ils rejoignent le Musée de Provins et du Provinois en 2003, où ils sont à nouveau placés sous le regard des visiteurs et des curieux, comme ce fut le cas dès le XIX<sup>e</sup> siècle à l'église Saint-Quiriace.

Julie GLODT

Archiviste-paléographe, doctorante en histoire de l'art médiévale, Paris 1-Panthéon Sorbonne

42 Cette confrérie existe encore en 1905 quand E. Ditsch rédige son *Guide-itinéraire de Provins*.

43 AD Seine-et-Marne, 5 V 306.

44 *Ibidem*.

45 Étienne Neurdein (1832-1918) et Louis-Antonin Neurdein (1846-1914). Voir la base Palissy. Numéro du négatif : MH0014661.

46 Alette de Maillé, *op. cit.*, t. I, p. 147.

47 AD Seine-et-Marne, 5 V 306.

48 Un procès-verbal de visite pastorale de 1873 nous apprend que les reliques de saint Edme étaient portées en dehors de l'église à la Saint-Quiriace et le jour de la Translation de saint Edme : AD Seine-et-Marne, 2 V 32.

49 Il ne nous a pas été possible d'observer la doublure de la chasuble, mais il est fort probable que celle-ci ait été refaite à l'époque contemporaine.

50 *Trésors sacrés, trésors cachés, op. cit.*, p. 62 : la chasuble est alors en dépôt au Centre hospitalier de Provins.

## Annexe

AD Seine-et-Marne, 5 V 306, papiers de la fabrique de Saint-Quiriace de Provins.

2 X<sup>bre</sup> 1854

Chasuble de s. Edme

Monsieur le curé,

*En me consultant au sujet de la chasuble de s. Edme, vous me révélez un abus auquel il est de mon devoir de mettre fin. Ce vénérable vêtement aussi bien que le bonnet de s. Edme sont de véritables reliques d'un ordre secondaire et méritent le plus grand respect. Elles ne doivent point sortir de votre église. La chasuble, en particulier, a besoin d'être fort ménagée ; autrement, elle pourrait, d'ici à un certain nombre d'années, se trouver détériorée de la manière la plus fâcheuse. Dans beaucoup d'églises, les objets de cette nature sont conservés dans des armoires vitrés, et on ne les en retire que*

*dans des circonstances tout à fait exceptionnelles. En attendant que vous puissiez prendre ce moyen qui serait, sans contre-dit, très favorable à la conservation de la chasuble, je vous engage à ne pas vous montrer si facile pour les curieux et même pour les pieux visiteurs. Vous ne devez vous-même vous servir de cette chasuble que le seul jour de la fête du saint, et à la messe seulement. Au salut de ce jour, aussi bien qu'à la procession des reliques, l'officiant M. le curé de S. Quiriace [verso] doit être revêtu de la chape, et je crois devoir interdire la chasuble de s. Edme, pour ces deux cérémonies. Votre dévotion pour le s. archevêque de Cantorbéry et votre zèle pour la décoration de la maison de Dieu me sont un sûr garant que vous vous conformerez à mes intentions, que vous ferez connaître à MM. les Membres du Conseil de Fabrique, afin de mettre votre responsabilité à couvert contre les exigences d'une dévotion mal éclairée.*

*Recevez, etc.*

Signé : + Auguste, Ev. de Meaux.



*Chasuble dite de saint Edme, photo O. Deforge, ©Ville de Provins.*